

Le 22 septembre 2024

L'absence d'un ministère dédié au handicap : un recul pour les personnes en situation de handicap

La fondation France Sclérose en Plaques exprime son inquiétude face à l'absence d'un ministère dédié au handicap dans le nouveau gouvernement. Si nous saluons la nomination de Paul Christophe en tant que ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, nous trouvons inacceptable que le handicap soit relégué au second plan. Supprimer un ministère dédié revient à minimiser les besoins de 12 millions de personnes en France, dont le quotidien est marqué par des défis uniques nécessitant une réponse politique adaptée.

Le handicap ne peut être simplement rattaché à l'autonomie.

Traiter le handicap uniquement sous l'angle de l'autonomie revient à méconnaître la réalité des personnes concernées. L'autonomie est souvent associée au vieillissement, alors que les personnes handicapées, quel que soit leur âge, affrontent des difficultés spécifiques : accessibilité des espaces publics, adaptation des transports, égalité d'accès à l'éducation et à l'emploi et à l'accueil dans des structures adaptées. Ces enjeux ne peuvent être correctement abordés sans un ministre ou secrétaire d'Etat capable de comprendre et d'apporter des solutions à ces besoins dans toute leur diversité.

La fondation France Sclérose en Plaques appelle à la création d'un ministre délégué ou secrétariat d'État chargé des personnes handicapées pour épauler l'action du ministre Paul Christophe comme ce fut le cas sous les gouvernements et présidences antérieures. Le handicap devrait être traité comme une cause nationale et une priorité politique.

Les associations et organisations, comme la nôtre, agissent depuis des années pour défendre les droits des personnes en situation de handicap et leur inclusion dans la société. Nous attendons un engagement politique de l'État.

La fondation France Sclérose en Plaques continuera à défendre les droits des personnes atteintes de sclérose en plaques et de toutes les personnes en situation de handicap. Nous appelons les pouvoirs publics, les associations et les citoyens à unir leurs forces pour que les spécificités du handicap soient représentées de manière efficace au sein du gouvernement.

Brigitte Taittinger-Jouyet
Présidente Fondation France
Sclérose en Plaques

Florian Deygas
Administrateur Fondation France
Sclérose en Plaques
Ancien vice-président du CNCPH
Élu local

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Fondation France Sclérose en Plaques

mg.alterio@francesep.org // 06 19 36 48 78 // www.france-sclerose-en-plaques.org